

Conseil de quartier Centre-Village

Compte rendu de la réunion du 28 février 2013

Lieu : Mairie, salle Chevalier 20h

Présents : Jean-Pierre DEPONDT (Conseiller Municipal délégué à la Démocratie locale) Olivier AFONSO, Rita ASSAF, Josette BIAZZO, Marie-Claude BROCHOT, Fabienne DEBERNARD, Francis LECOMTE, Jean NGAFOUNAIN, David RENOU et Alberto ROMEO

Excusés : Françoise DAVOIGNEAU, Françoise LEMOINE, Mohamed MAHIEDDINE, Cécile REMY, Jacques RICHARD

Absents : Candice MARION, Didier PAYEN et Pierre ROUSSEAU

Rédacteur : Josette BIAZZO

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du 23 janvier 2013
- 2) Point sur les comptages de véhicules effectués en centre ville
- 3) Retour sur le Parc du Val-St-Quentin
- 4) Retour sur la dernière commission famille
- 5) Suivi du tableau « questions / réponses »
- 6) Questions diverses

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRECEDENT

Point 4) CPC de la Remise => remplacer le nom de Françoise DAVOIGNEAU par celui de Marie-Claude BROCHOT.

Le compte-rendu de la réunion du 23 janvier 2013 est approuvé par les membres présents.

2) POINT SUR LES COMPTAGES DES VEHICULES

Rodolphe BARRY souhaite présenter aux élus, en réunion interne, les résultats des comptages de véhicules effectués par la Municipalité en centre ville avant de les communiquer au CQCV.

De nouveaux comptages viennent d'être mis en place par la CASQY pour mesurer l'impact des aménagements routiers qui ont été réalisés.

Le CQCV souhaite la présence de Rodolphe BARRY au prochain CQ afin qu'il présente les résultats des comptages et se prononce sur la sécurité des écoles vicinoises. Des réponses à la réunion du 22 mars 2012 sont également attendues (présence des policiers devant les écoles, étude de M. Salomé sur l'organisation des autres communes pour faire traverser les enfants...etc).

JP. DEPONDT communiquera à Rodolphe BARRY les propositions de dates pour le prochain CQCV (le 16 ou le 18 avril 2013). Le CQ se calera sur les disponibilités de Rodolphe BARRY.

Carrefour rue des Pyramides / RD36 (feux tricolores) :

Alberto ROMEO signale que ce carrefour est accidentogène. En effet, des véhicules circulant sur le RD36 dans le sens Versailles / Trappes et voulant tourner à gauche (vers la rue des Pyramides / Centre Village) se retrouvent au milieu du carrefour face à des véhicules venant de la rue des Pyramides et qui tournent à gauche sur le RD36 => vers Trappes.

Josette BIAZZO confirme et pense que les automobilistes venant de Versailles et tournant à gauche ne respectent pas leur feu rouge. La temporisation des feux tricolores est peut-être également à revoir à ce carrefour.

Fabienne DEBERNARD, quant à elle, met l'accent sur les 3 files créées sur la rue des Pyramides au niveau du feu rouge.

Proposition :

- La file du milieu pourrait permettre les 3 sens de circulation (tourne à gauche, tout droit et *tourne à droite*). Cela permettrait de raccourcir la file d'attente et de ne pas bloquer le carrefour avenue des grands prés / av des pyramides.
- Par ailleurs, la temporisation du feu permettant aux véhicules de tourner à droite devrait être allongée.

JP. DEPONDT dit que les feux ne sont pas définitivement « calés » et que - peut-être - le carrefour devrait être « repensé », des modifications pourraient encore y être apportées.

3) PARC DU VAL-SAINT-QUENTIN

Bernard JOUSSELIN communiquera ultérieurement sur le sujet (pas d'éléments nouveaux).

La Présidente propose que cette information soit donnée aux 3 CQ réunis. JP. DEPONDT dit qu'il convient d'y réfléchir.

4) RETOUR SUR LA DERNIERE COMMISSION FAMILLE

La réunion Famille envisagée fin février n'a pas eu lieu.

Fabienne DEBERNARD redonne des précisions sur le PAM (aide au transport des personnes handicapées) et précise que l'ESAT, Etablissement d'Aide par le Service et le Travail (ancien CAT), vise la réinsertion sociale par le travail des personnes handicapées. Cet organisme dispose d'un budget qui doit couvrir le transport des personnes handicapées entre le domicile et le lieu de travail.

Le PAM, quant à lui, aide au transport « privé » des personnes. (Médecin, démarches administratives, courses...etc.) il n'assure pas la liaison avec le lieu de travail de la personne quand celui ci est un ESAT. Par contre, un trajet domicile-emploi dans le "milieu ordinaire" est possible via le PAM si les critères administratifs sont remplis.

Olivier AFONSO dit que ce point est à suivre de près par la commission Famille.

5) SUIVI DU TABLEAU « QUESTIONS / REPONSES »

JP. DEPONDT donne les informations suivantes :

→ Mail de Shenefeld => Pas de coussins berlinois => le proviseur du collège H.Boucher, la directrice de l'école des Pépinières et la police municipale trouvent les aménagements réalisés suffisants. Des aménagements sont à l'étude pour augmenter les places de stationnement mais aucun budget alloué pour le moment.

→ Carte famille nombreuse pour la piscine => refusée par la ville de Montigny-le-Bretonneux (pour risque de fraudes). Alexandra ROSETTI en reparlera au prochain conseil d'administration du centre aquatique, fin mars 2013.

Les décisions en CA sont prises à 50-50 par les 2 communes, Fabienne DEBERNARD dit qu'il serait peut-être bon de soumettre ce point au vote du conseil d'administration.

→ Statue de la Vierge => son remplacement est inscrit au budget municipal qui n'est pas encore voté (vote fin mars 2013). Les moyens de sécurisation contre le vol qui étaient initialement envisagés ne seraient pas réalisés.

→ Abri à vélos devant la Gravière => les services techniques interrogés disent que cette demande n'est formulée que par le CQ, le Centre d'Animations Alfred de Vigny quant à lui ne semble pas intéressé. Fabienne DEBERNARD et Alberto ROMEO rappelle que le CQ représente les habitants et qu'il se charge de transmettre leurs besoins. Marie-Claude BROCHOT va contacter le Centre d'Animations.

→ Ornières => l'ONF donnera une réponse en avril, cette demande est inscrite au BP 2013 de l'ONF comme prioritaire.

→ Couverture de l'arrêt de bus devant l'ancienne mairie, rue H.Boucher => refus de la CASQY jugeant l'emprise au sol insuffisante pour pouvoir réaliser un abri. L'arrêt pourrait être déplacé de quelques mètres si l'emprise au sol est insuffisante à l'endroit initial.

Le trottoir dans le sens Versailles => Chevreuse n'ayant pas encore été mis aux normes européennes, Alberto ROMEO et Marie-Claude BROCHOT pensent qu'il suffit de prévoir cet abri en faisant les travaux d'ensemble. Ils précisent également que – même dans ce sens – il n'y a pas que des passagers qui « descendent » du bus, certains attendent pour se rendre à la gare de St Rémy. La demande du CQ est maintenue.

→ Panneau « priorité à droite » sur la rue de Port Royal / entrée petit Chamfleury => pas réalisé, la CASQY a été relancée le 20/02/2013.

→ Marquage au sol rue B.Pascal (20 kms/h) => toujours pas réalisé malgré de nombreuses relances à la CASQY, la dernière du 20/02/2013

→ Sécurité aux abords des écoles => présence de la police municipale pour les entrées / sorties des enfants pour toutes les écoles => non réalisée (les représentants des parents d'élèves et le CQ confirment).

Mr Salomé, responsable de la police municipale, dit que les policiers « passent » devant toutes les écoles. Des membres du CQ répètent qu'il ne s'agit pas de « passer » mais de s'arrêter et de faire traverser les enfants...il ne faut pas attendre un drame.

Olivier AFONSO, qui a participé à la réunion des ASL, indique que Monsieur Salomé dispose d'un suivi concernant la présence des agents. Il demande donc que celui-ci soit mis à la disposition des CQ afin de diffuser largement l'information. Il y a, quoiqu'il en soit, un problème de ressenti des parents d'élèves et membres du CQ. La lecture de ce suivi permettra sans aucun doute de lever toute ambiguïté et d'apaiser les esprits.

JP. DEPONDT transmettra cette demande.

→ Radar de feu sur le RD36 => Monsieur le Sous-préfet reconnaît les risques sur le RD36 mais ne s'engage pas sur une date pour l'installation de cet équipement.

→ Largeur de trottoir à 1,40m rue de la Mérantaise (jugée indispensable) => non réalisée. Pas de nouvelles de la CASQY sur le projet d'aménagement de cette rue.

6) QUESTIONS DIVERSES

→ Nettoyage rue de la Mérantaise, niveau de la chicane route de Magny les Hameaux (devant le Nr 32).

A ce niveau, l'absence d'une bouche d'évacuation des eaux et la mauvaise pente du caniveau entraînent la stagnation des eaux de pluie et des débris de toutes sortes. Le CQ et le propriétaire riverain demandent, dans l'immédiat, le nettoyage régulier du caniveau jusqu'au Nr 32 de la rue du Mérantais afin de veiller à la propreté de cet endroit (une photo a été transmise à JP. DEPONDT).

Dans un second temps, la CASQY devra veiller à la rétention d'eau à cet endroit lors de la réfection d'ensemble de la rue de la Mérantaise.

→ Entretien des trottoirs en face des Douves

Marie-Claude BROCHOT réitère sa demande de réfection du trottoir devant les Douves, côté des commerces (dalles disjointes et dangereuses). Si le service technique n'avait pas trouvé de caractère d'urgence à la situation après la visite de quartier du 25 juin 2011 l'état s'est largement dégradé depuis... Alberto ROMEO fait remarquer que cet état permet des infiltrations d'eau dans le sol nuisibles à l'ensemble de l'ouvrage.

JP. DEPONDT doit vérifier à qui appartient l'entretien de ce trottoir, à la ville ou aux commerçants locaux.

→ Projet de construction du programme immobilier du Mérantais

David RENOU transmet la demande des parents d'élèves et des riverains concernant

- la date de la pose des palissades du chantier
- l'élargissement (ou non) du trottoir pour les piétons

L'issue du recours en contentieux déposé pouvant être longue, JP.DEPONDT informe que le bailleur social a décidé de commencer le chantier sans plus attendre. Cependant la date de pose des palissades de chantier n'est pas communiquée. Il faut dépolluer l'emplacement.

JP. DEPONDY se renseigne ainsi que pour le passage des piétons.

→ Alberto ROMEO demande si, compte tenu des constructions à venir, tout à été fait pour accueillir les jeunes enfants des nouvelles familles.

JP. DEPONDY indique que les études ont montré que les équipements scolaires sont suffisants pour accueillir la population.

Précision de la Présidente => la construction d'une nouvelle crèche de 60 places est prévue à la Remise en remplacement de celle de 30 berceaux existante à la crèche des Diablotins (près du collège H.Boucher).

→ Quartier de la Manivelle => construction d'une résidence pour personnes âgées et de quelques logements. Les liaisons douces seront conservées. JP. DEPONDY va mettre en place un Comité Permanent de Consultation et demande la désignation d'un représentant du CQCV. Alberto ROMEO sera titulaire et Josette BIAZZO suppléante.

La 1^{ère} réunion est prévue le 2/04/2013 en Mairie.

→ Les bacs à ordures doivent être rangés dès le ramassage des déchets et ne pas rester devant les maisons ou immeubles (nouvelles consignes de la Municipalité) => difficile pour un particulier qui travaille... La Présidente souhaite la compréhension des agents municipaux pour ne pas verbaliser à outrance.

→ JP. DEPONDY informe de la réfection du parvis de la Mairie (article dans le VNV de mars)

→ Retour sur la réunion avec les présidents des ASL

Olivier AFONSO a trouvé la réunion instructive. Il regrette cependant le manque de coordination entre la Municipalité et les ASL concernant les demandes de travaux. Il rappelle que les cahiers des charges existent et ont force de loi. Un système sera mis en place en Mairie et sur le site internet concernant les demandes de travaux.

JP.DPONDY confirme : lorsque la Mairie donne son accord pour des travaux, elle doit toujours préciser au demandeur que c'est sous-entendu qu'il obtienne l'accord de son ASL.

Dans le cas contraire, l'ASL pourra avoir un recours contre une réalisation ne respectant pas le cahier des charges.

→ Olivier AFONSO souhaite la mise en place d'une réunion publique

JP. DEPONDY rappelle que celle-ci ne pourra pas se faire dans les 3 mois qui précèdent les élections municipales. Elle devrait donc avoir lieu en 2013. Peut-être au mois de septembre ? Reste à trouver un sujet qui dynamise...

→ Article du CQCV pour le VNV d'avril 2013 => Le Bureau attend la validation par le comité de rédaction du sujet proposé : réponses obtenues par la Municipalité aux questions posées par les vicinois lors de la réunion ouverte du 22 mars 2012.

→ Réunion publique sur la réalisation de la Remise => présentation de l'étude d'impact de cette réalisation et les contraintes vis-à-vis de l'environnement, une présentation power point va être mise en ligne sur le site de la Mairie.

<p>Prochaine réunion du CQCV, à définir, Le 16 avril 2013 à 20h</p>
--

Rédaction le 1^{er} mars 2013